

Une reprise économique encore fragile

Comme pour l'ensemble des pays avancés, l'économie française se redresse en 2010. Avec 1,5 % de croissance, le redressement économique ne permet cependant pas au pays de retrouver ses performances d'avant crise. La Champagne-Ardenne tire partie de ce redémarrage, même si la reprise mérite encore d'être confortée en termes de croissance ou d'emploi.

Tous les secteurs d'activité redémarrent

Selon l'enquête annuelle de la Banque de France, après s'être effondrés en 2009, le chiffre d'affaires industriel, poussé par le dynamisme de la demande extérieure, se redresse de 7,3 % en 2010. Ce résultat ne suffit pas cependant à compenser les baisses de 2008 et 2009, d'autant qu'une partie de cette hausse s'explique par la répercussion partielle de l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie dans les prix des produits finis. L'activité dans le transport routier de marchandises est également en net progrès en 2010, le chiffre d'affaires moyen des entreprises de ce secteur regagnant 5 % de sa valeur. Néanmoins, les industriels comme les transporteurs routiers ont continué à contracter leurs dépenses d'investissement, menaçant à terme, si cette situation devait se prolonger, la pérennité de la reprise. La construction redémarre en Champagne-Ardenne en 2010. Ainsi, à l'inverse de l'évolution nationale, les surfaces de locaux mis en chantier en Champagne-Ardenne repartent à la hausse en 2010, de 15,4 %, mais en partant il est vrai des surfaces exceptionnellement faibles de 2009, et demeurant par conséquent toujours très en-deçà du niveau moyen des dix dernières années. Les mises en chantier de logement augmentent de 5,4 % en 2010 et le nombre de logements autorisés à la construction, toujours en progression, laisse présager une année 2011 favorable. La création d'entreprise est toujours dynamique et progresse de 4,5 % en 2010, après la hausse historique de 2009, due à l'engouement suscité par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneuriat. Dans la région, un peu plus de 9 000 entreprises se sont créées dans l'ensemble du secteur marchand non agricole, plaçant la Champagne-Ardenne dans la première moitié des régions de France métropolitaine (12^e rang).

La situation de l'agriculture champardennaise, notamment les productions végétales, s'améliore aussi en 2010. Si les rendements sont en retrait par rapport à 2009, la hausse des cours des céréales et des oléo-protéagineux compense largement la baisse de volume des récoltes. La vendange 2010 présente un rendement inférieur à celui de 2009 et 2008, malgré un accroissement des surfaces de production. En parallèle, les ventes de champagne continuent d'augmenter. Elles atteignent 319,5 millions de bouteilles, en croissance de 9 % par rapport à 2009.

En 2010, l'activité touristique repart à la hausse. D'un point supérieur à l'année précédente, la fréquentation des hôtels reste cependant inférieure à ses niveaux d'avant-crise. Après l'effondrement de 2009, la fréquentation dans les campings se redresse fortement, progressant même deux fois plus rapidement qu'au niveau national.

Pour soutenir l'activité économique et accompagner les entreprises en difficulté, l'État a mobilisé ses leviers financiers dès les premiers signes de la récession, contribuant ainsi à réduire l'impact de la crise en 2009. Le remboursement anticipé de la TVA, principale mesure de soutien en volume représente encore un montant global de 545 millions d'euros en 2010 pour l'ensemble de la Champagne-Ardenne. Pour cette même année, l'État a facilité par ailleurs la restructuration financière des entreprises fragilisées en accordant plus de 51 millions d'euros d'étalement de paiement des créances publiques.

L'intérim, moteur de la reprise de l'emploi

Après dix trimestres consécutifs de baisse, l'emploi repart à la hausse en Champagne-Ardenne au quatrième trimestre 2010 (+0,2 % par rapport au trimestre précédent). En un an, entre fin 2009 et fin 2010, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles reculent de 0,3 % dans la région, soit une perte de 900 emplois, alors qu'ils sont en progression ininterrompue au niveau national depuis le premier trimestre 2010. L'emploi intérimaire est le principal bénéficiaire de la reprise de l'activité. L'intérim, avec 2 300 emplois de plus qu'en 2009, progresse de 22 % en un an après de fortes baisses en 2009 et 2008. Avec +1,3 % en un an, le dynamisme des services marchands, y compris l'intérim, est plus modeste et ne compense pas le recul de l'emploi industriel. Entre 2008 et 2010, la crise économique s'est traduite par la suppression de 434 000 emplois au niveau national ; 70 % de ce recul s'explique par les diminutions d'effectifs dans l'industrie, soit plus de 300 000 emplois. Comme pour les régions à forte spécialisation industrielle du Nord et de l'Est de la France, la crise a accentué en Champagne-Ardenne le mouvement tendanciel de diminution des effectifs dans l'industrie ; les pertes d'emploi dans ce secteur, estimées à 2,7 % entre 2002 et 2007, se sont amplifiées en 2008 et 2009, avec un recul respectivement de 3,1 % et 5,5 %. En dépit d'un net ralentissement au quatrième trimestre 2010, les pertes d'emploi industriel restent lourdes sur l'ensemble de l'année avec 2 800 postes de moins, soit une baisse de 3,1 % supérieure au rythme de baisse avant crise. Passant de 35 % à 29 % de 2002 à 2010, le poids de l'industrie dans l'emploi marchand recule ainsi de 6 points en Champagne-Ardenne, baisse légèrement plus favorable que pour l'ensemble des régions à forte spécialisation industrielle (-7 points). D'autres indicateurs du marché du travail illustrent également la reprise de l'activité économique. Le recours au chômage partiel a été ainsi moins prononcé en 2010 qu'en 2009 et les licenciements économiques moins nombreux. Les recrutements sont orientés favorablement, avec 8 % d'offres supplémentaires collectées par Pôle emploi.

En dépit de la baisse des effectifs salariés, le chômage recule en 2010 après deux années de forte hausse, pour s'établir à 9,4 % au dernier trimestre de l'année. Il est toujours très supérieur à ses niveaux d'avant-crise : en mars 2008, 7,7 % des actifs dans la région étaient au chômage, taux le plus bas jamais atteint au cours des vingt dernières années.

En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, la diminution du chômage s'est amorcée au 1^{er} trimestre 2010 ; elle s'est prolongée tout au long de l'année à un rythme régulier de -0,1 point par trimestre. En 2010, l'alternance a permis de réduire le chômage des jeunes, et la mobilisation forte des dispositifs de contrats aidés a répondu notamment à la question du chômage de longue durée. La mise en œuvre du contrat de transition professionnelle sur le département des Ardennes et la zone d'emploi de la Marne moyenne, et des cellules de reclassement sur les autres territoires de la région, ensemble de mesures dont au total 1 600 bénéficiaires ont profité, a favorisé l'insertion des publics les plus en difficulté. ■

Éric Vaillant